

Conditions d'inscription aux formations

1. L'inscription est vivement souhaitée le plus tôt possible ; elle s'effectue en s'inscrivant sur www.uwa.be/uwacademie via le formulaire d'enregistrement..
2. Pour toute inscription tardive, veuillez nous contacter par téléphone (081/28 05 43) ou par courriel (formation@uwa.be).
3. Le remplissage et la validation du bulletin d'inscription est un engagement ferme de votre part à participer pleinement et intégralement à la (aux) journée(s) de formation.
4. En vous inscrivant à la formation, vous vous engagez à nous communiquer vos coordonnées complètes, et à participer à son amélioration en acceptant de répondre aux questionnaires d'évaluation lors de chaque module.
5. Les organisateurs veillent à la cohérence du groupe, notamment en limitant le nombre de participants. Votre inscription sera effective après remplissage de la **fiche signalétique** sur le site de l'UWA dans la zone UWAcademie, réception du paiement de l'acompte et envoi du code d'utilisation via le formulaire d'enregistrement sur le site (pour l'usage des chèques-formation). A défaut, les responsables du programme se réservent le droit de donner la priorité à un autre candidat.
6. La participation à la formation vous est confirmée au plus tard 10 jours avant le début de l'activité avec les infos pratiques et, le cas échéant, quelques consignes particulières.
7. Sauf indication contraire dans la confirmation, le repas est libre. Si vous le souhaitez nous pouvons commander des sandwiches.
8. Tout retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans mise en demeure, à des intérêts de 1 % par mois et une somme forfaitaire de 75 € minimum en cas de procédures pénales.
9. L'UWA se réserve le droit de refuser la participation à une activité à toute personne qui n'a pas satisfait aux conditions de paiement ou d'inscription.
10. Les personnes qui s'inscrivent à une activité au départ de l'étranger prennent à leur charge les frais de transfert bancaire du montant à payer et sont invités à s'acquitter du paiement via paiement par carte de crédit dans l'UWAshop.
11. Pour toute inscription enregistrée, qu'elle ait fait ou non l'objet d'un paiement, les annulations doivent nous être communiquées obligatoirement par écrit (courrier / courriel). Tout désistement intervenant plus de 8 jours avant la date de la session donne lieu au remboursement du montant de l'inscription. Passé ce délai, les annulations ne font plus l'objet de remboursement et la totalité du droit d'inscription est due. La personne inscrite pourra éventuellement se faire remplacer par une autre personne qui remplit les conditions requises.
12. L'UWA se réserve le droit d'annuler en tout ou en partie une activité, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure. Dans ce cas, le montant de l'inscription est intégralement remboursé aux participants.
13. En cas de contestation, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur sont compétents.

Modalités de paiement

Paieiment en ligne des frais administratifs



Les frais de dossier de 60 € Tvac (pour les modules de 7 heures et plus) sont à payer au plus tard 10 jours avant la formation sur le site de l'UWA dans la zone UWashop, sous l'intitulé de la formation concernée distinguée par la mention 'Frais Administratifs'

Chèques-formation



[Fiche d'inscription pour les Chèques Formation](#)

[Guide de l'utilisateur à télécharger](#)

[Commander vos chèques](#)

Aides à la formation hors région wallonne

En Région Bruxelles-Capitale

- [1819 - Bruxelles, aides à la formation](#)
- [Bruxelles économie et emploi](#)
- [Brussel economie en werkgelegenheid](#)

En Région Germanophone

- [BRAWO](#)

